

## UN CLIP POUR CHANGER LE REGARD SUR LES MALADES PSYCHIQUES PLUTOT QU'UN PASTICHE STIGMATISANT

***Au nom des malades psychiques et de leur famille, l'Unafam et Clubhouse France dénoncent le teaser de rentrée de l'émission de la chaîne C8 « Touche Pas à Mon Poste ».***

Cette vidéo, qualifiée d'humoristique, est **une succession de clichés dépassés, elle est extrêmement stigmatisante** pour les personnes vivant avec des troubles psychiques et leurs proches.

Elle présente les malades en camisole, agissant de manière totalement incohérente et enfermés dans un hôpital psychiatrique froid et déshumanisé. Le psychiatre apparaît quant à lui, totalement dépassé par la situation.

**Le quotidien des malades et des équipes soignantes est tout autre et la souffrance des personnes et de leur entourage est bien réelle.** Les personnes que nos associations accompagnent et soutiennent sont choquées.

Rappelons qu'**1 personne sur 5 souffre de troubles psychiques** aujourd'hui en France<sup>i</sup> et que 5 millions de personnes (malades et entourage) sont concernés par la maladie.

**Les préjugés existent parce que le grand public méconnaît les troubles psychiques**, et leur impact sur la vie des malades et de leur entourage.

**La stigmatisation et les peurs induites par cette méconnaissance sont souvent aussi dévastatrices que les maladies elles-mêmes** alors que des solutions d'accompagnement et de réinsertion humaines et dignes existent.

**L'Unafam et Clubhouse France demandent à l'équipe de production de l'émission « Touche Pas à Mon Poste » de réaliser une vidéo réaliste et source d'espoir pour faire changer le regard posé sur les malades psychiques et leur entourage, en s'appuyant sur l'expertise des associations qui se mobilisent au quotidien.**

Cette vidéo pourrait être dévoilée sur les chaînes du groupe Canal Plus et sur les réseaux sociaux à l'occasion de la **journée mondiale de la santé mentale le 10 octobre 2016.**

**Les médias ont un rôle à jouer pour briser les tabous, Monsieur Hanouna, relevez le défi !**

**[www.unafam.org](http://www.unafam.org) : reconnue d'utilité publique, l'Unafam a été créée en 1963. Elle a pour but de soutenir, de former et d'informer les proches, et de défendre les intérêts communs des malades psychiques et de leur famille. Elle compte plus de 14 000 adhérents, 97 délégations départementales et 300 points d'accueil, répartis dans toute la France.**

**[www.clubhousefrance.org](http://www.clubhousefrance.org) : confrontée au manque de solutions qui font le lien entre le rétablissement médical et la vie active pour et avec les personnes fragilisées par un trouble psychique grave, Clubhouse France est une association d'intérêt général créée en 2010 pour lutter contre l'isolement, faciliter l'insertion socio-professionnelle et participer à déstigmatiser les troubles psychiques grâce au modèle de lieu d'entraide innovant appelé « Clubhouse ».**

**CONTACTS PRESSE : Fabienne Duboscq [fabienne.duboscq@unafam.org](mailto:fabienne.duboscq@unafam.org)**

**Celine Aimetti [caimetti@clubhousefrance.org](mailto:caimetti@clubhousefrance.org)**

---

<sup>i</sup> Source OMS